

**Tome 65**

**fascicule 6**

**Juin 1996**

Abonnement 170 F — Le numéro 25 F

ISSN 0366-1326

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

**Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON**

Rédaction : P. BERTHET

---

## Jacques CŒUR

### A. Chermette

193 avenue Félix Faure, 69003 Lyon.

Parmi les hommes qui ont profondément marqué leur temps, Jacques CŒUR fut un extraordinaire personnage et sa vie une fabuleuse aventure.

Né avec le siècle en 1400, contemporain de Jeanne d'ARC, bien que d'origine assez modeste, il devait se hisser au faite des honneurs et de la fortune ; animé d'un inégalable esprit d'entreprise, il réussit à restaurer le commerce français ruiné par la guerre de Cent Ans. Grand navigateur, sillonnant les mers, il rétablit les échanges avec l'Orient.

Passant pour l'homme le plus riche du royaume, Jacques CŒUR devait immanquablement succomber sous les coups de l'envie et connaître une chute brutale après tant de grandeur ; arrêté sous un prétexte insoutenable, condamné à une forte amende et à la confiscation de tous ses biens, emprisonné à vie, mais étant parvenu à s'évader, il devait retrouver la liberté et finir tragiquement sa vie dans une île de l'archipel des Cyclades.

#### DÉBUTS DANS LA VIE

Bien qu'il subsiste certaines zones d'ombre dans l'identification des dates de la naissance et de la mort de Jacques CŒUR, il semble selon toute vraisemblance que c'est dans l'an de grâce 1400 que naissait à Bourges l'aîné des deux fils que devait procréer un obscur pelletier dénommé Pierre CŒUR ; Jacques devait être son prénom.

Avant d'abriter des peaux et des fourrures, le rez-de-chaussée de la modeste maison natale, située rue de la Parerie, avait servi d'échoppe à un boucher du nom de Jean BACQUELIER, qui était mort aux environs de 1395, laissant derrière lui femme et enfants. Pendant un certain temps, la veuve avait assumé les charges indispensables à son foyer et à l'instruction d'un enfant dénommé Jean, puis les difficultés de la vie lui avaient fait penser à se remarier.

C'est vers l'an 1398 qu'elle acceptait de s'unir avec Pierre CŒUR, un gaillard énergique soucieux de réussite sociale. Cette ville de Bourges, située au centre de la France, l'avait attiré, ville paisible à l'écart des batailles, une espèce de havre de grâce fermée aux soudards et aux pillards de tout

poil, qui ailleurs faisaient loi. Pierre s'y était donc établi à son compte, mi-artisan, mi-commerçant, façonnant des fourrures et les vendant.

Bien entendu la fortune et le rang conditionnaient les achats et le choix des fourrures. Chez les nobles et les marchands opulents, il n'était question que de martre, écureuil, hermine, loutre et zibeline, tandis que chez les gens du commun on se contentait de chat, de lapin, de renard, voire même plus modestement encore de mouton et de chèvre.

Son alliance avec la veuve aisée d'un boucher lui valait une réelle promotion sociale du fait de la place qu'occupait alors la corporation. En 1403, nouvelle naissance au foyer des CŒUR, un garçon qui sera appelé Nicolas.

Très rapidement Pierre se révèle un homme habile à gagner de l'argent et à graver les échelons sociaux. Les affaires prospèrent si bien que vers 1409 Pierre CŒUR peut réaliser son rêve en achetant la maison souhaitée, habitation, magasin et atelier, située en rue d'Auron, dans le plus riche quartier de Bourges.

Selon les mœurs de l'époque, Jacques CŒUR et son frère Nicolas, de même que son demi-frère Jean BACQUELIER, vont passer leurs premières années dans le giron familial. Rue de la Parerie Jacques CŒUR s'était trouvé en contact avec le menu peuple, rue d'Auron au contraire il est entouré de la bourgeoisie aisée. On sait que, à partir de leur déménagement rue d'Auron, les enfants CŒUR fréquentèrent l'école qui relevait directement de la Sainte Chapelle située à deux pas de leur nouveau domicile. On ne possède aucune indication quant à la durée de la formation scolaire ni quant au niveau de connaissances atteintes par le jeune Jacques. Mais quand on connaît sa vie, on ne peut qu'être convaincu d'un solide niveau intellectuel aux multiples facettes.

Son père n'avait pas les moyens de lui acheter une charge dans la magistrature, et Jacques CŒUR n'avait aucun attrait ni pour le clergé ni pour le métier des armes. Il fit aux côtés de son père l'apprentissage du métier de marchand, pendant que son demi-frère Jean BACQUELIER et son frère Nicolas allaient faire tous deux une brillante carrière dans le clergé ; mais ne pouvant entrevoir qu'un avenir de boutiquier, Jacques CŒUR sentait monter en lui des forces qui le poussaient vers une plus haute destinée.

En 1420, ayant atteint 20 ans, il décide de se marier, épousant sa gentille et jolie voisine Macée de LEODEPART, dont le père occupait à la Cour de Bourges le poste de Chancelier du Duc Jean.

Par son mariage, qui fut célébré avec faste, Jacques CŒUR avait le pied à l'étrier. Le ménage CŒUR fut des plus unis. En dépit de ses nombreuses absences, cinq enfants leur naquirent, Jean en 1421, Henri, Geofroy, Ravand et Perrette. Sa belle-famille allait le faire entrer dans le milieu des hauts magistrats et des gens de cour. Il entreprenait alors un nouvel apprentissage dans les métiers d'argent tout en filant le parfait amour avec son épouse. En 1427, Jacques CŒUR crée une entreprise qui aurait pu lui être fatale. Il prend la décision de se lancer dans le monnayage en s'associant avec deux hommes, Ravand le DANOIS qui avait fui l'occupation anglaise et Pierre GODARD, changeur de profession.

L'entreprise marcha d'abord sans anicroche, mais tout se gâta quand le jeune roi CHARLES VII exigea des monnayeurs une monnaie de plus en plus abondante. Au mois de juin 1429, c'était l'époque de la brillante campagne de Jeanne d'ARC, qui demandait une mise en œuvre continue.



CHARLES VII  
(1403-1461)

Pour faire face aux exigences royales, Jacques CŒUR et ses associés devaient battre monnaie au-dessous du titre légal. Il est donc permis de penser que l'admirable épopée de Jeanne d'ARC fut alimentée par des monnaies faussées.

Les accusés durent se défendre âprement, mais l'affaire était grave. Les trois coupables furent immédiatement arrêtés, mais le Roi, par ses lettres du 6 décembre 1429, amnistia les monnayeurs.

## LA FRANCE EN 1429

Peut-être n'est-il pas inutile d'abandonner pour un temps Jacques CŒUR et de rappeler brièvement ce qu'était la France en 1429.

Les Anglais occupaient encore une grande partie du territoire. Les rivalités du Duc d'Orléans (frère du roi) et du Duc de Bourgogne (oncle du roi) avaient déclenché une guerre civile qui ensanglantait le pays. Le roi CHARLES VI, qui avait plongé dans la démence, était mort en 1422. Le Dauphin régnant, dernier fils vivant d'Isabeau de Bavière, avait pris le titre de roi et s'était retiré à Bourges pour fuir les Anglais.

La personnalité fuyante et complexe de CHARLES VII contrastait vivement avec celle de Jacques CŒUR ; d'un côté un garçon dru, de la classe bourgeoise, ayant vécu dans l'affectueuse ambiance familiale, et de l'autre un prince chétif, falot, qui était le onzième enfant d'une mère vivant avec ses favoris une vie scandaleuse.

1429, c'est aussi l'exaltante aventure d'une petite bergère lorraine qui se fait fort de sauver le Roi et de lui rendre son royaume. En fait, Jeanne d'ARC, après avoir délivré Orléans, parvint à conduire le Roi à Reims où devait se dérouler la grandiose cérémonie du sacre. On connaît la suite, jusqu'à sa mort sur le bûcher en 1431. On ne manquera pas d'évoquer ce que pouvait être la pensée de Jacques CŒUR devant la lâcheté d'un roi qui ne fit rien pour arracher Jeanne d'ARC à son supplice, elle à qui il devait pourtant d'avoir sauvé son royaume.

## LE VOYAGE EN ORIENT

Les jours passaient et Jacques CŒUR, arrivé à la trentaine, n'avait rien fait de grand. Un comptoir de marchand pelletier et un atelier de monnayage royal ne pouvaient évidemment suffire à un homme en pleine possession de ses forces physiques et intellectuelles et assoiffé d'une ambition démesurée.

De tous les contacts qu'il avait pris pendant des années avec des banquiers, des échangeurs et des commerçants de haut-vol, il avait compris que seuls les échanges internationaux basés sur le commerce maritime pouvaient lui offrir l'occasion de devenir l'homme qu'il ambitionnait d'être. Pour lui les seuls grands aventuriers étaient les marchands, et non pas les revendeurs comme son père Pierre CŒUR.

Fort de ces principes, il fondait, au début de 1432, avec les deux frères GODARD, une compagnie pour la fourniture des marchandises diverses visant à gagner en priorité la clientèle du Roi et de la Cour. Il avait bien compris que la pauvreté du Roi pouvait se muer en sources de profits et d'innombrables avantages. Il est bien évident que pareille aventure ne pouvait être envisagée que par un homme de sa trempe, prêt à aborder tous les problèmes qui allaient se poser à lui avec une prodigieuse énergie et obstination.

Jacques CŒUR va décider de s'expatrier. Il se met en route au printemps de 1432 après avoir fait ses adieux à la jolie Macée, éplorée. La traversée de la moitié de la France occupée par les Anglais devait lui demander

plusieurs semaines avant d'atteindre Narbonne où il trouva un bâtiment voulant bien le prendre à son bord avec ses ballots de marchandises.

Alexandrie fut atteinte après trois ou quatre semaines de traversée, puis Beyrouth, d'où il poussa jusqu'à Damas, la dernière escale devant être Chypre. Il était émerveillé par tout ce qu'il voyait, tant de marchandises dont regorgeaient les ports visités.

Mais ce premier voyage devait fort mal se terminer. Le navire, pris dans une tempête s'échoua dans le petit port corse de Calvi. Les naufragés furent secourus par les habitants, mais dépouillés de leurs marchandises et même de leurs vêtements, et durent payer une importante rançon. Cette perte était peu de chose pour Jacques CŒUR en regard des informations qu'il rapportait et qui, pour lui, n'avaient pas de prix.

#### JACQUES CŒUR NÉGOCIANT EN TOUS GENRES

De l'équipée de Calvi, Jacques CŒUR tira sans doute la leçon que pour éviter de finir misérablement dans une aventure sans gloire et sans lendemain, il lui fallait commencer par s'équiper. De cette amère expérience du naufrage naquit l'importante fortune de l'armateur.

Pour conquérir l'Orient, Jacques CŒUR était convaincu que la conquête préalable de la mer s'imposait. Pour maîtriser la mer, il était nécessaire d'avoir en main des ports, des navires, des équipages. Il convenait d'abord d'avoir des capitaux. Pour y parvenir, il dût frapper à toutes les portes, s'adressant d'abord à la famille de sa femme et aux bourgeois de Bourges, de même qu'aux représentants des banques italiennes.

Il fallait trouver des ports. Son choix se porta sur Montpellier, dont le port s'appelait Lattès, et sur Aigues-Mortes. Il fallait aménager des entrepôts, des magasins, tâche écrasante qu'il assumait magnifiquement en une période d'agitation forcenée.

Il importait aussi d'avoir des équipages ; point de problème pour les capitaines et les pilotes, mais il n'en était pas de même pour les matelots. La majeure partie des équipages n'avait d'autre préoccupation que celle de « souquer ». Ce travail fort rude, voire exténuant, commençait à rebuter en dépit des paies grimpaient bien au-dessus de celles des employés demeurés à terre.

Fort habilement, Jacques CŒUR s'était fait donner par CHARLES VII le privilège d'embarquer par tous les moyens y compris la force « des personnes oiseuses, vagabondes et autres caïmans » qui troublaient l'ordre des cités du littoral. Quoi qu'il en soit, on peut voir là le début du bagne ou des galères, au sens pénitentiaire du terme.

Il était presque inévitable que les capitaines de Jacques CŒUR, agissant en son nom, commettent certains abus, ils n'étaient pas des anges. Tous ceux qui étaient embarqués n'étaient pas non plus des criminels. Il y eut des erreurs regrettables, dont plus tard Jacques CŒUR fut tenu pour responsable. Il avait obtenu du Pape l'autorisation de commercer avec les infidèles. Il lui fallait avoir sa propre flotte et il fit construire sept grands navires de haute mer qu'on appelait galées. Avec ses installations portuaires, sa flotte et ses équipages, Jacques CŒUR, à partir des années 1435-1440, fut

un des maîtres du commerce maritime français. De la Méditerranée à la Mer du Nord, le littoral du Royaume était sillonné par ses navires chargés de ses marchandises ; aucun Français avant lui n'avait montré une telle puissance.

Trois cents facteurs travaillaient sous ses ordres ; il les choisissait avec discernement. Bourges, sa ville natale, était le centre nerveux de son entreprise, mais il possédait des immeubles en maintes villes et des comptoirs aux Pays-Bas, en Ecosse, en Angleterre, en Italie et en Catalogne.



Jacques CŒUR  
(1400-1456)

Le complexe Aigues-Mortes - Montpellier - Lattès apparut vite à Jacques CŒUR comme trop limité, trop régional. Il installa donc le plus important de ses facteurs, Jean de VILLAGE, son neveu par alliance, dans le port voisin de Marseille, en plein développement. L'essor que Jacques CŒUR avait donné à Montpellier, Jean de VILLAGE, pour le compte de son maître, le donna à

Marseille, à la grande colère des Languedociens qui devaient lui en faire grief au moment de sa disgrâce.

Les exportations consistaient surtout en draps, en toiles et en fourrures, en cuir tanné, robes, manteaux, coiffures. A leur retour les bateaux rapportaient dans leurs flancs un véritable trésor de Golconde : soieries de Damas, baldaquins, ivoires. De l'Extrême-Orient arrivaient les tapis de Perse, les parfums de l'Arabie, les pierres précieuses de l'Inde, les perles de Ceylan, les porcelaines de Chine. S'y ajoutaient les produits alimentaires, épices de toutes sortes, du sucre candi ou en poudre de Chypre, des confitures, des fruits confits. Venaient ensuite des produits pharmaceutiques, des produits colorants, des métaux et même des chevaux arabes, et cet inventaire est fort loin d'être exhaustif.

C'était tout un monde de trésors que, d'un coup de baguette magique, ce petit marchand de Bourges déversait sur les quais de Lattès.

L'argent était exporté sous forme de monnaie ou de vaisselle, voire de lingots, que l'on échangeait poids pour poids contre de l'or qui abondait dans les échelles du Levant, en réalisant un énorme bénéfice. Très attentif à toutes les formes de produits, Jacques CŒUR laissait une large place au commerce du sel, de l'Atlantique ou continental (Jura). Il en était de même du commerce des armes. Il avait fait venir de l'étranger des artisans qui travaillaient à Bourges. Son inlassable activité s'étendait aux mines du Lyonnais, nous y reviendrons. Il avait un atelier de tissage à Florence et une fabrique de papier près de Lyon. S'y ajoutaient encore le transport des pèlerins en Terre Sainte. Une telle activité confondait l'esprit. On en venait à se demander de quel œil CHARLES VII, roi ombrageux et défiant, pouvait bien voir cet état dans l'Etat.

#### L'ASCENSION DE L'ARGENTIER

Avec une parfaite maîtrise de ses entreprises commerciales qui employaient des milliers d'hommes, Jacques CŒUR a désormais le vent en poupe et se sent prêt à repartir à l'assaut de nouvelles places fortes.

En fait, il va être maintenant homme public, en devenant, en 1436, Maître de la Monnaie de Paris, poste dans lequel CHARLES VII, entré à Paris en 1437, l'avait apprécié au point de le nommer en 1438 Argentier du Royaume. L'Argentier n'avait rien à voir avec le Ministère des Finances, c'était un des services de l'Hôtel du Roi, une sorte d'économat. L'Argentier devait répondre à tous les besoins du Roi, de ses serviteurs et de la Cour. Nul ne pouvait être mieux placé que lui pour cette fonction, lui le négociant et l'importateur de toutes les marchandises.

Mais notre homme n'allait pas se contenter d'être une sorte de gérant de magasin, il allait donner à sa charge une dimension jamais atteinte par ses prédécesseurs en lui permettant de prêter de l'argent, en s'affirmant comme le banquier de la Famille Royale, de la Cour et du Gouvernement.

Une fille de CHARLES VII lui emprunta, en 1440, 80 livres pour l'achat d'une robe et la reine elle-même, la douce et effacée Marie d'Anjou, sollicita un prêt sur gages de 400 livres en remettant une perle. Au fil des ans tous les personnages d'importance avaient recours à des prêts à moyen ou à long terme.

Quant aux sommes avancées au Roi par l'Argentier pour le financement des campagnes militaires qui devaient permettre la libération de territoire, elles furent énormes, telle une avance de 200.000 écus réclamés par le Roi au sujet de la Normandie ; elle représentait le quart du budget du Royaume ; d'ailleurs, pour la réunir, Jacques CŒUR s'endetta lourdement.

Il était devenu le grand homme de Bourges, le Roi l'annoblit ainsi que son épouse et sa postérité. Les héraldistes lui réservèrent des armes doublement parlantes, trois écus d'or sur champ d'azur, pour rappeler son nom, et trois coquilles Saint-Jacques pour son prénom.

La fortune qu'il avait rêvé d'acquérir était venue mais il ne s'en satisfaisait pas encore ; pour énorme qu'elle put devenir, il savait que jamais elle ne lui suffirait, il voulait davantage et autre chose, se sentant de taille à jouer un rôle politique de premier plan.

#### LES AMBASSADES — LE RÉTABLISSEMENT DE LA PAPAUTÉ

L'année 1445 va marquer un grand virage dans la vie de l'Argentier. C'est le moment où, tout en continuant à tirer le maximum de profits de ses diverses entreprises, son activité politique, et surtout diplomatique, va prendre le pas sur ses activités commerciales.

On sait que Jacques CŒUR siégea à l'Assemblée du Grand Conseil de 1445 à 1451, année de son arrestation. Sans pouvoir déterminer avec précision la part réellement prise par Jacques CŒUR dans les affaires de l'Etat, on a la certitude qu'elle fut capitale, d'autant plus que l'année 1444 marque un tournant important dans la gestion du Royaume.

Une véritable révolution va s'accomplir dans les habitudes du Roi. Délaissant la Reine Marie, âgée de 40 ans et enceinte pour la 11<sup>e</sup> fois (elle le fut 14 fois), il va être subjugué par une jeune et ravissante femme, Agnès SOREL, de treize ans sa cadette, lui-même ayant alors 40 ans. Agnès SOREL était originaire de Touraine, d'une famille de noblesse de second ordre. C'est en 1441 qu'elle entre vraiment dans la vie du Roi.

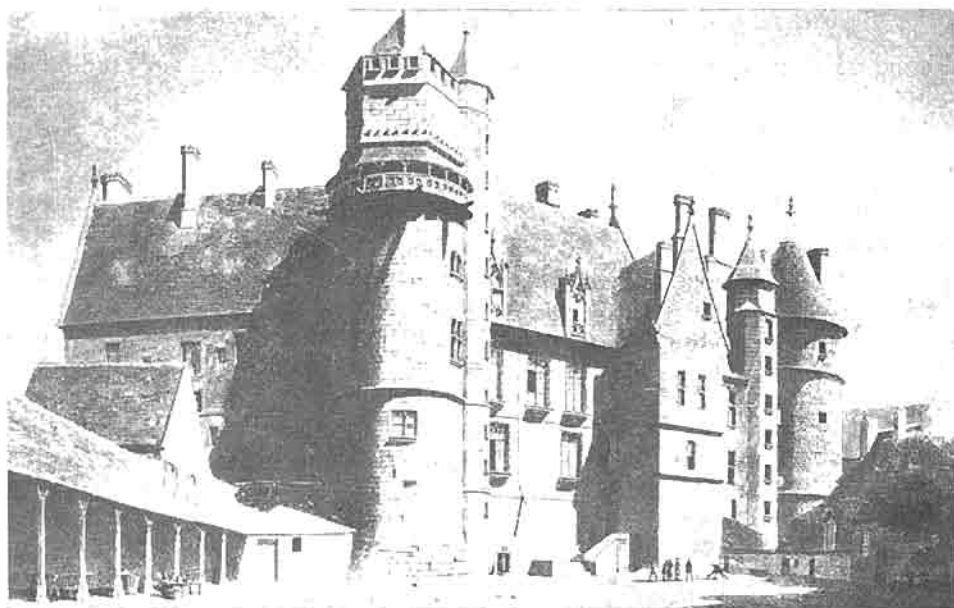
La présence à ses côtés d'une jeune femme ricuse et gaie fut bénéfique au Roi en réaffirmant sa confiance en lui-même. Ayant une absolue emprise sur l'esprit du Roi, elle le défendit contre les pires intrigues, en lui permettant de soutenir l'intelligente politique menée par ses amis BRÉZÉ et CŒUR.

Le ministère BRÉZÉ devait parvenir à l'assainissement de la monnaie en même temps qu'à la réorganisation du fisc, de l'enseignement et de la justice. Sur le plan militaire, grâce aux Frères BUREAU, la France fut dotée d'une armée régulière, avec l'institution des Francs-Tireurs et des Compagnies d'Ordonnance comportant une cavalerie forte de 10.000 hommes.

Fort de la confiance du Roi et de l'amical appui d'Agnès SOREL, Jacques CŒUR allait jouer un rôle décisif dans l'abolition d'un schisme qui déchirait la Chrétienté. Un anti-pape, FÉLIX V, avait été élu par un concile restreint à Bâle, et siégeait dans son château de Ripaille près de Thonon, alors que le vrai Pape, EUGÈNE IV, était au Vatican. Une première ambassade, dont Jacques CŒUR faisait partie, n'arriva pas à persuader FÉLIX V de laisser la place au vrai Pape. Une seconde ambassade, conduite par Jacques CŒUR, devait avoir plus de succès. L'Argentier, comme à l'ordinaire, fit les choses

magnifiquement. Tous les témoins furent frappés d'admiration par le faste déployé par Jacques CŒUR, qui, en usant à des fins diplomatiques de toutes les qualités qui avaient fait ses succès commerciaux, parvint à faire accepter par l'anti-pape les conditions du dépôt solennel d'une tiare, tout en se faisant du Pape un ami fidèle qu'il retrouvera après sa disgrâce.

Comme ses affaires personnelles, comme aussi celles de son roi, Jacques CŒUR devait mener à bien les affaires de l'Eglise. Cet homme, décidément, réussissait comme par enchantement toutes les entreprises qui lui étaient confiées, et dans ces conditions intrigait fort ses contemporains. D'étranges histoires circulaient sur son compte. Encore vivant, Jacques CŒUR faisait corps avec sa légende.



Le palais de Jacques CŒUR  
à Bourges

#### JACQUES CŒUR BATISSEUR ET EXPLOITANT DE MINES

En dehors de ses multiples obligations commerciales et politiques, Jacques CŒUR s'était révélé un habile bâtisseur, et, fort curieusement, un exploitant de mines. Il avait fait édifier dans la cathédrale de Bourges une chapelle pour sa famille, et une nouvelle sacristie magnifique ; surtout, un somptueux palais dans le vieux Bourges, qui retenait l'attention, constituant le plus bel édifice privé du XV<sup>e</sup> siècle.

Construit à partir de 1443 à l'emplacement de fortifications romaines, il n'était pas encore complètement achevé quand Jacques CŒUR y donna,

en septembre 1450, une fête somptueuse à l'occasion de l'intronisation de son fils Jean à l'archiépiscopat de Bourges.

Il s'agit d'un édifice de transition entre l'art gothique et celui de la Renaissance. Le gout du confort et l'appétit bourgeois y sont conjugués avec beaucoup de bonheur. Le chantier avait duré huit ans et le coût de la construction fut évalué à 100.000 écus d'or ; le Roi lui-même, de passage à Bourges en 1447, ne put manquer de s'interroger sur la dépense, à n'en pas douter considérable.

Les besoins des musulmans en argent avaient attiré l'attention de Jacques CŒUR. Le ramassage des monnaies d'argent par ses facteurs afin de les fondre pour en effacer la trace, lui causait quelque soucis, aussi préféra-t-il produire lui-même le précieux métal en exploitant des mines. Il existait, à sa connaissance, dans le Lyonnais des gisements miniers, exploités jadis, mais laissés à l'abandon. Le 24 juillet 1444, des lettres patentes donnent à ferme à Jacques CŒUR, moyennant 200 livres tournois par an, le droit du dixième de la production. Les mines du Lyonnais, qui étaient au nombre de quatre, avaient d'abord été exploitées par les frères BARONNAT, riches marchands de Lyon, personnages influents, Personnellement, pour un temps, Jacques CŒUR assura l'aménagement de la mine de plomb argentifère de Pampailly, située à flanc de coteau dans la vallée de la Brévenne. Pour les trois autres mines (Chessey, Saint-Pierre la Palud et Joux-en-Tarare) qui ne produisaient que du cuivre, il s'associa aux frères BARONNAT.

On est bien renseigné sur le fonctionnement de ces mines, car, après la chute de Jacques CŒUR, le procureur Jean DAUVET fut chargé de les gérer. Paradoxalement, on ne manquera pas d'être étonné de voir Jacques CŒUR, capable de bien des manipulations, inventeur du travail forcé, se montrer soucieux du bien-être et de la dignité de ses mineurs. Le personnel, outre un salaire décent, bénéficiait d'avantages fort appréciables, se voyant logé, chauffé, nourri et blanchi gratuitement. Les dortoirs étaient chauffés, la nourriture d'une rare qualité. En revanche, les ouvriers étaient soumis à une discipline draconienne qui ne laissait rien au hasard. Jacques CŒUR tenait beaucoup à ses mineurs, bien que les comptes qui nous sont parvenus ne laissent pas apparaître de grands bénéfices.

#### LA CHUTE — LES ACCUSATIONS

En juillet 1451, Jacques CŒUR accompagnait le Roi et la Cour à Taillebourg. Le 22 juillet, CHARLES VII lui accordait certaines sommes pour l'aider à maintenir son état et être plus honorablement à son service. Fort de cette attitude du Roi à son égard, Jacques CŒUR pouvait écrire à son épouse Macée demeurée à Bourges : « Je suis aussi bien envers le Roi que j'ai jamais été ». Et pourtant, le 31 juillet, il était arrêté, et ses biens saisis, sur lesquels le Roi prélevait aussitôt 100.000 écus pour guerroyer. Que s'était-il passé ? Une femme prénommée Jeanne DE VENDÔME avait proféré la plus odieuse accusation, prétendant que Jacques CŒUR avait empoisonné Agnès SOREL la belle favorite du Roi.

Tuer Agnès SOREL, son amie, son meilleur soutien, accusation ridiculement grotesque, d'autant plus qu'Agnès SOREL, au moment de sa mort en

1450, avait désigné Jacques CŒUR comme l'un de ses exécuteurs testamentaires. Mais ce n'était là qu'un prétexte ; le premier coup était porté, on trouverait bien d'autres chefs d'accusation.

On ne saurait imaginer les pensées qui assaillirent le prisonnier ; le lâchage du Roi, après tant d'années de travail en commun et de services rendus ! Comment le Roi pouvait-il se montrer si oublieux, si ingrat, si implacable ?

L'accusation portée par Jeanne DE VENDÔME devait être solennellement réfutée par le médecin du Roi, qui avait spontanément déclaré que la dame de beauté était morte d'un accès de fièvre puerpérale au moment d'accoucher d'un enfant, qui ne devait vivre que six mois.

Une série de griefs plus tendancieux et mensongers les uns que les autres venaient peu à peu pallier la défaillance de la première accusation. On y trouve pêle-mêle le reproche d'avoir battu monnaie au-dessous du titre légal (1429), celui d'avoir commercé avec les infidèles, droit qui lui avait été accordé par le Pape et par le Roi, d'avoir embarqué divers vagabonds dans ses équipages — permission accordée à son argentier par le Roi, CHARLES VII — de malversations et abus divers dans le gouvernement financier du Languedoc.

Faute d'avoir pu condamner Jacques CŒUR pour un délit précis, on a voulu l'étouffer sous l'avalanche d'une série d'accusations fallacieuses laborieusement accumulées en 22 mois. A tous ces griefs, il convient sans doute d'ajouter que CHARLES VII redoutait une collusion entre Jacques CŒUR et son fils le Dauphin Louis, le futur LOUIS XI, qui ourdissait contre lui intrigues sur intrigues.

#### LE PROCÈS — LA SENTENCE

Une commission spéciale, que nous appellerions aujourd'hui un tribunal d'exception, fut désigné pour faire l'instruction du procès. Plusieurs fois, ses membres changèrent au cours des débats, qui durèrent 22 mois. Seuls, les trois pires ennemis de CŒUR restèrent en fonction, dont Otto CASTELLANI, louche intrigant florentin. Par tous les moyens ces trois hommes s'attachèrent à perdre l'argentier, dont ils convoitaient les biens et les charges.

L'accusé, à plusieurs reprises, réclama un avocat qui lui fut toujours refusé, l'autorisation de voir ses enfants ne lui fut accordée qu'après sa condamnation, sa femme étant morte de chagrin au cours du procès. La Cour se déplaçait de château en château ; le prisonnier la suivait, pour terminer à Poitiers.

Le 29 mai 1453, au château de Lusignan, un arrêt rendu condamnait Jacques CŒUR à la confiscation de ses biens, au paiement d'une amende de 400.000 écus, à l'emprisonnement jusqu'à complet paiement de la somme et ensuite au bannissement hors du royaume, enfin à l'amende honorable. Grâce à l'intervention du Pape, l'accusé avait sauvé sa tête.

L'immense fortune de Jacques CŒUR ne s'était évidemment pas constituée sans heurts ni blessures amours-propres et situations acquises. Ses débiteurs se plaignaient des taux d'intérêt exorbitants que lui et ses commis exigeaient. Du Languedoc venaient d'autres plaintes concernant des abus dont on l'accusait d'être coupable.

On doit reconnaître, il est vrai, que Jacques CŒUR avait commis de lourdes erreurs. Il est certain que l'ostentation de son faste ne pouvait qu'indisposer le caractère envieux du Roi.

Les réceptions données par l'argentier dépassaient en magnificence toutes les réceptions royales. CHARLES VII avait bien compris que son argentier était devenu le personnage le plus important du royaume, plus fortuné que le Roi et mieux logé que lui. Sa principale erreur fut sa démesure, voulant seul tout et tout de suite. Sa devise, à elle seule, véritable slogan de victoire, cri de guerre, en dit long sur ses appétits jamais assouvis. Rappelons la : « A cœur vaillant, rien d'impossible ».

#### UNE ÉVASION MOUVEMENTÉE

En octobre 1454, en dépit de toutes les mesures prises à son endroit, Jacques CŒUR parvenait à s'évader de sa prison de Poitiers, après 29 mois de détention. A la faveur d'une chaîne de complicité savamment orchestrée par ses anciens commis qui lui étaient demeurés fidèles, l'évadé parvint, de couvent en abbaye, à gagner un couvent des Cordeliers à Beaucaire, en vertu d'une vieille tradition moyenâgeuse garantissant au prisonnier évadé un refuge inviolable dans les couvents et les églises.

Sentant que la police était à ses trousses, il lui importait de prendre le large au plus vite, d'autant plus qu'un argousin, ayant réussi à pénétrer dans le couvent, s'approcha de lui avec l'intention de le tuer ; mais à l'aide d'un maillet de plomb prêté par un moine, il réussit à repousser l'assaillant. Les ennemis de l'ex-argentier, à la tête desquels était le plus irréductible, OTTO CASTELLANI, essayèrent ensuite, mais en vain, le poison. La situation devenait intolérable, il fallait frapper vite et fort.

Le proscrit appela par une lettre pathétique son bras droit, Jean de VILLAGE, qui gagna un couvent de Cordeliers situé dans la ville de Tarascon, qui dépendait du Comte de Provence, pays du bon Roi René, séparé de Beaucaire par le Rhône.

Une nouvelle chaîne de complicité permit à Jean de VILLAGE, à la tête d'une vingtaine de gaillards décidés, de rejoindre Jacques CŒUR ; après une lutte sanglante, il parvint à arracher le fugitif, lui permettant enfin de gagner Tarascon. Jacques CŒUR était libre, mais d'une liberté précaire, les Etats de Provence étant truffés de sbires de CHARLES VII.

#### LE DERNIER DES CROISÉS

Le but de Jacques CŒUR était de gagner Rome, où il savait pouvoir compter sur l'absolue protection du Pape NICOLAS V ; mais il s'agissait de ne pas trainer en route. En bateau ou à cheval, les différentes frontières furent vite franchies. Il finit par atteindre Rome peu avant la mort de NICOLAS V, qui fut remplacé par CALIXTE III. Celui-ci fit preuve, à son tour, de bienveillance à l'égard de l'hôte privilégié venu de France. Le nouveau Pape envisageait une croisade contre les Turcs qui venaient de prendre Constantinople. 200.000 écus d'or furent consacrés à l'équipement et à l'ar-

mement d'une flotte de 16 navires destinés à venir en aide aux îles de la Méditerranée orientale. Jacques CŒUR, qui avait largement contribué au financement de l'opération grâce aux capitaux qu'il était parvenu à conserver, reçut vraisemblablement le titre de Capitaine Général des Galères Papales. Par une facétie du destin, Jacques CŒUR pouvait entrevoir une nouvelle aventure sur les mers qu'il avait tant sillonnées auparavant, mais il en fut autrement.

L'escadre appareilla, et, après Rhodes, gagna Chio. C'est là que le 25 novembre 1456, Jacques CŒUR devait mourir dans des conditions mystérieuses, de maladie ou de la suite de blessures reçues dans la bataille. Au moment de trépasser, il écrivit une lettre pleine de dignité à CHARLES VII lui recommandant ses enfants. Sa dépouille, recueillie par les moines qui l'avaient sauvé, fut ensevelie dans l'église conventuelle de Chio, dont il ne reste plus aujourd'hui la moindre trace. Ce grand Français mourut en proscrit, loin de son pays. Ce pacifique mourut les armes à la main.

Une étrange histoire se forgea. L'ex-Argentier aurait refait sa vie dans l'île de Rhodes, s'y serait remarié avec une femme, Théodora, dont il aurait eu deux filles dotées chacune de 50.000 écus. Il fallut attendre deux siècles pour que fut réfutée pareille histoire.

## EPILOGUE

Le survol de la prodigieuse aventure que fut la vie de Jacques CŒUR nous a montré comment le fils d'un modeste marchand de Bourges était devenu en un peu plus d'une vingtaine d'années l'homme le plus puissant de son pays, si puissant même que son Roi décida de l'abattre.

L'universalité de ses actes et l'heureux aboutissement de toutes les missions qui lui furent confiées ne cessent de nous surprendre. Il était entré dans l'histoire en même temps que Jeanne d'ARC, mais fort différemment. Tous deux pourtant devaient être les victimes d'un roi au caractère ombrageux et jaloux qui avait lâchement abandonné Jeanne d'ARC à son horrible destin et incarcéré Jacques CŒUR pour lui voler ses biens, prélevant le jour même de son arrestation 100.000 écus, avant que le procès ne soit commencé, parvenant ainsi à lever des troupes fraîches qui devaient lui permettre de chasser les Anglais de la Guyenne, dernière province occupée. Sans nul doute, sans les victoires de Jeanne et l'argent de Jacques CŒUR, jamais le Roi de Bourges ne serait devenu Roi de France. Mais les facéties du destin devaient réserver à Jacques CŒUR une éclatante revanche posthume. Ses principaux accusateurs furent à leur tour jugés et châtiés, et, en tout premier lieu, la Dame Jeanne de VENDÔME qui avait porté contre Jacques CŒUR l'accusation d'avoir empoisonné Agnès SOREL. Le Roi lui-même, victime de sa maladie de constitution, devait mourir le 22 juillet 1461 dans son château bourbonnais de Mehun sur Yèvre, non sans avoir réhabilité Jeanne d'ARC, Jacques CŒUR étant mort la même année. Par ailleurs les principaux biens de l'Argentier devaient être restitués à ses enfants, dont l'opulente demeure de Bourges.

En manière de conclusion, on retiendra l'exemple d'un homme qui, parti de rien ou presque, était devenu par son génie le premier personnage de son temps. Laissons lui le dernier mot en citant à nouveau sa fameuse devise « A cœur vaillant, rien d'impossible ».